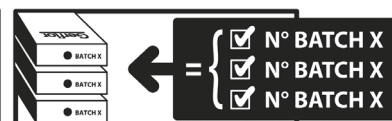


[313] PRINCIPE DE MISE EN ŒUVRE : RIGID 30 LOCK

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.



Pour toute information concernant le produit et son domaine d'emploi, voir la Fiche Technique : www.gerflor.fr

1. DOMAINE D'UTILISATION

CONDITIONS D'UNE POSE LIBRE	Chaque pièce ou local fermé est considéré séparément. La création d'un jeu de dilatation est nécessaire, tous les 15 m dans le sens longueur et/ou tous les 10 m dans le sens largeur des dalles/lames
TEMPÉRATURE DE POSE	+ 10°C < T < + 30°C dans des locaux à température contrôlée
TEMPÉRATURE D'USAGE	+ 10°C < T < + 60°C (voir § RAYONNEMENT SOLAIRE)
RAYONNEMENT SOLAIRE DIRECT (ZONE D'ENSOLEILLEMENT DE BAIE VITRÉE, FENÊTRE DE TOIT, SKYDOME...)	La pose du revêtement est possible si la température de service ou d'usage est comprise entre + 10 et + 60°C. La lumière directe du soleil peut entraîner une augmentation importante de la température du sol, susceptible de générer des mouvements au niveau du revêtement de sol. Il convient donc de réguler la température et de limiter le rayonnement du soleil, notamment par l'utilisation de rideaux ou toute autre protection adaptée. Sinon maintenir le revêtement avec un adhésif adapté. (Se rapprocher des fabricants d'adhésifs.)
VÉRANDA	Proscrite, quel que soit le support

SUPPORTS

CARRELAGE	Sur un carrelage ayant un désaffleurement maximum de 1 mm, et des joints < à 6 mm de largeur et 2 mm de profondeur. Sinon les regarnir avec un produit de jointoiement ou un enduit de lissage sur toute la surface, pour éviter de voir apparaître les joints de carrelage (télégraphing).
SOL BÉTON, BÉTON PEINT, BÉTON RAGRÉÉ, CHAPES CIMENT LIQUIDES	Si nécessaire, réalisez un enduit de lissage pour éliminer les irrégularités. Poncez, dépoussiérez.
REVÊTEMENTS PVC EN DALLES ET LÉS COMPACTS	Si les exigences du support sont requises et que plus de 90 % de la surface de la pièce est en bon état, éliminer les dalles défectueuses, reboucher les trous avec de l'enduit, puis poser les lames / dalles après séchage. Si ce n'est pas le cas, la dépose totale du revêtement devra être effectuée, suivie de la préparation de support.
REVÊTEMENTS PVC EN LÉS ET DALLES ISOPHONIQUES	UNIQUEMENT DANS LES LOGEMENTS (locaux classés U ₂₅ ou CEN : 23-31) : Si les exigences du support sont requises et que plus de 90 % de la surface de la pièce est en bon état, éliminer les dalles défectueuses, reboucher les trous avec de l'enduit, puis poser les lames / dalles après séchage. Si ce n'est pas le cas, la dépose totale du revêtement devra être effectuée, suivie de la préparation de support.
SOUS-COUCHE	SEULES LES SOUS-COUCHE GERFLOR ACOUSTIC 15 dB (Voir PMO [331]) et GERFLOR SILENCE PLUS 19 dB (Voir PMO [330]) sont préconisées pour un usage résidentiel (CEN Classe 22). Pour des classements supérieurs, utiliser [310] RIGID 55 LOCK ACOUSTIC.
REVÊTEMENT TEXTILE (MOQUETTE)	Proscrite, dépose, puis prévoir une nouvelle préparation de support.
PLANCHER EN PANNEAUX À BASE DE BOIS (DTU 51.3) SUR SOLIVAGE OU SUR LAMBOURDE	Autorisé
PARQUET COLLÉ	Dépose complète
PARQUÉ CLOUÉ SUR LAMBOURDES ESPACÉES DE 0,30 M MAXIMUM, VENTILÉ EN SOUS FACE	Autorisé
PARQUET OU PANNEAU FLOTTANT	Dépose complète
PLANCHER STRATIFIÉ	Dépose complète
PANNEAU OSB	Dépose complète ou panneaux de doublage
SOL CHAUFFANT	
SOL CHAUFFANT À CIRCULATION D'EAU CHAUDE MAXIMUM 28°	Autorisé
SOL CHAUFFANT PRE (PLANCHER RAYONNANT ÉLECTRIQUE) LA RÉGLEMENTATION DEMANDE ≤ 0,15 m² x ° Kelvin / Watt	Collage obligatoire
PLANCHERS RÉVERSIBLES À EAU BASSE TEMPÉRATURE	Autorisé

En cas de supports non nommés dans cette liste : nous consulter.

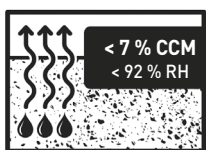
IMPORTANT : Les informations contenues dans ce documents sont valables à compter du : 01/04/2019 et susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que le présent document est bien celui en vigueur.

2. PRÉPARATION DE SUPPORTS

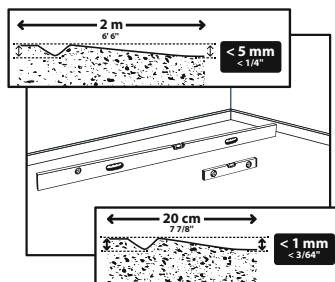
2.1. EXIGENCES DU SUPPORT



La pose doit être réalisée sur un support plan, propre, sain, sec et solide.

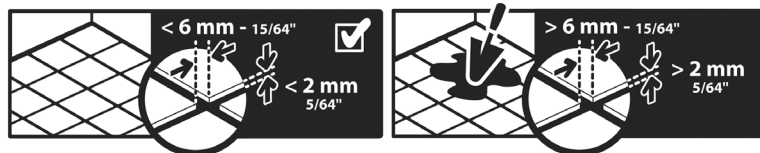


Le taux d'humidité ne doit pas excéder 7 % au test de la bombe à carbure (Control Carbide Moisture) et 0,5 % CCM sur chape anhydre.



- La planéité doit être $< 5 \text{ mm}$ sous la règle de 2 mètres.
- Le support ne doit pas comporter de désaflleur $> 1 \text{ mm} / 20 \text{ cm}$ afin de limiter la sonorité à la marche.
- Le support doit être lisse et hors poussière.

2.1.1 Carrelage



- Les joints de fractionnement ou joints de carrelage ne devront pas présenter une ouverture $> 6 \text{ mm}$.

2.2. TRAVAUX PRÉPARATOIRES SUR SUPPORT BÉTON NEUF

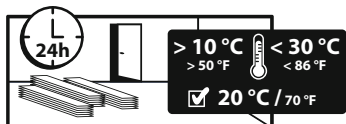
Les surfaces doivent être soigneusement préparées de façon à les débarrasser de toutes souillures, de laitance de ciment, de produits de cure ou tout autres corps étrangers. Si le support ne répond pas aux exigences requises, une préparation de support doit être réalisée :

- **Sur support avec un taux d'humidité $< 4,5\%$** : les performances de l'enduit devront satisfaire les spécifications du classement P3.
- **Sur support avec un taux d'humidité compris entre 4,5 et 7 %** : nous préconisons un système de protection anti-remontée d'humidité avant l'application d'un enduit de ragréage.

- **Ragréage localisé** : un mortier de résine (bénéficiant de la marque NF Produits de réparation des ouvrages en béton) peut être réalisé de façon ponctuelle là où le support ne présente pas la planéité ou l'état de surface requis.
- **Traitement des fissures** : elles sont traitées avant l'application d'un enduit de ragréage ou si elles présentent un désaflleur $> 1 \text{ mm}$ ou une ouverture $< 1 \text{ mm}$.
- **Traitement des joints** :
 - Joints de retrait : ils sont traités avant l'application d'un enduit de ragréage en cas de désaflleurs $> 1 \text{ mm}$ ou une ouverture $> 4 \text{ mm}$.
 - Joints de construction : assimilé à des fissures, traitement idem.

3. MISE EN ŒUVRE

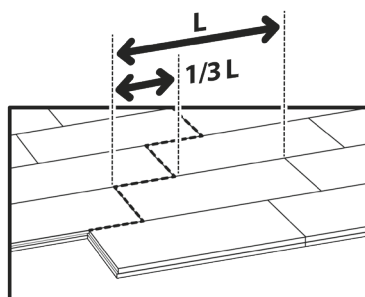
3.1. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE



Les lames / dalles devront être stockées dans le local de destination au minimum 24 heures avant la pose. Mélanger les lames / dalles de plusieurs cartons

de la même série lors de la pose afin d'éviter des écarts de coloris. La température du local lors de la pose doit être comprise entre 10 et 30°C, idéalement 20°C.

- L'implantation des lames / dalles doit être telle que la largeur des lames / dalles en partie courante soit supérieure à une $\frac{1}{2}$ lame / dalle.
- La largeur des lames / dalles en rive doit être dans la mesure du possible identique d'un bord par rapport à l'autre.
- Aux extrémités des rangées, les longueurs de lames / dalles doivent être $> 25 \text{ cm}$.
- Les lames doivent être décalées de minimum 25 cm, idéalement $\frac{1}{3}$ de la lame. Pour les dalles, elles doivent être décalées de la moitié [Coupe de pierre].



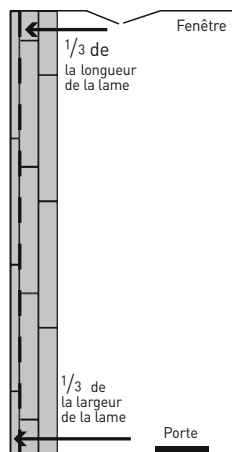
3.2. CALEPINAGE DES SURFACES

Sauf prescriptions spéciales précisées dans les DPM (Documents Particuliers du Marché), la disposition des lames / dalles doit répondre aux règles suivantes :

- Chaque pièce ou local fermé est considéré séparément.
- Les lames / dalles utilisées dans un local doivent appartenir au même lot.
- L'entrepreneur doit procéder à une étude d'implantation des lames / dalles pour répondre aux exigences suivantes :
 - Les lames / dalles doivent être orientées dans les pièces vers le mur de la fenêtre principale ou dans le sens longitudinal.
 - Dans les couloirs, les lames / dalles doivent être disposées dans le sens de la circulation.

[313] PRINCIPE DE MISE EN ŒUVRE : RIGID 30 LOCK

3.3. TRAÇAGE DE L'AXE



- Mesurer la largeur de la pièce puis la diviser par la largeur d'une lame / dalle, arrondir le résultat à l'unité supérieure.
- Si le nombre est pair, l'axe sera à équidistance des murs (axe centré).
- Si le nombre est impair, décaler l'axe centré d'une demi-largeur de lame / dalle (axe décentré).
- Reporter l'axe centré ou décentré par un multiple de largeur de lames / dalles afin qu'il se trouve le long du mur de départ.

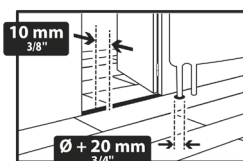
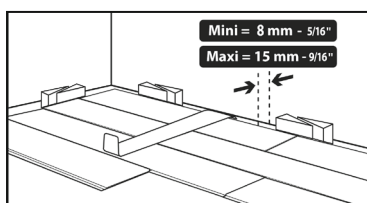
3.4. ESPACE PÉRIPHÉRIQUE

En partie courante, le jeu périphérique est de 8 mm au minimum. Au-delà,

rajouter 1 mm par mètre jusqu'à 15 m. Cet espace doit être recouvert par un profil de finition.

Dans les pièces humides nous recommandons d'appliquer un mastic MS Polymère ou PU le long des points d'eau (baignoire, bac à douche, WC).

- Démarrage de la pose dans un angle de la pièce.
- La pose se réalise en reculant et en ayant toujours les languettes apparentes vers soi.



Languettes apparentes vers soi et à droite pour un démarrage à gauche de la pièce.

3.5. MISE EN ŒUVRE

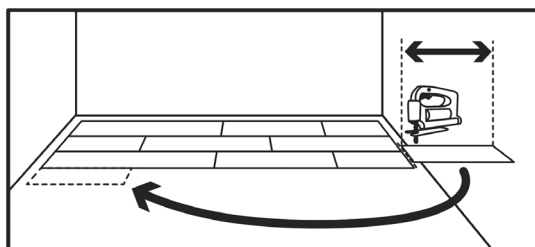
Deux méthodes sont possibles :

1^{ère} méthode :

- Alignement des joints toutes les trois rangées. Décaler les rangées d' $\frac{1}{3}$ de la longueur de lame.
- Aux extrémités des rangées, éviter les petites coupes (< 10 cm).

2^{ème} méthode :

- Pose à « joint perdu ». Commencer la 2^{ème} rangée avec la chute de la dernière lame de la rangée précédente
- Les lames doivent être décalées de minimum 25 cm.



Nota : Cette méthode est identique pour les formats dalles.

3.5.1. Surface de pose autorisée

La création d'un jeu de dilatation est nécessaire selon la géométrie et la surface totale de chaque pièce, aux différents endroits comme suit :

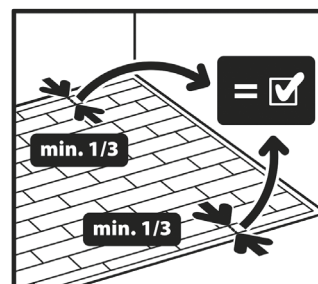
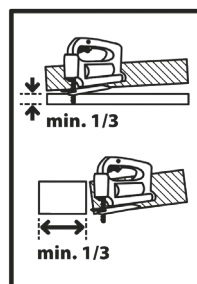
- Lorsque la surface posée dans le sens longueur des dalles / lames dépasse les 15 m.
- Lorsque la surface posée dans le sens largeur des dalles / lames dépasse les 10 m.

Au seuil de porte et pied d'hubrisserie :

- Au passage de pièces.
- Lorsque la géométrie au sol est complexe.
- Au droit des joints de dilatation du support ou du bâtiment.

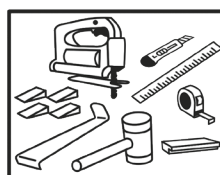
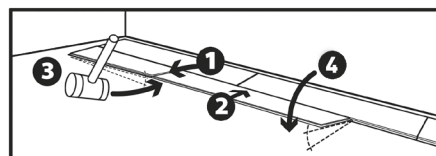
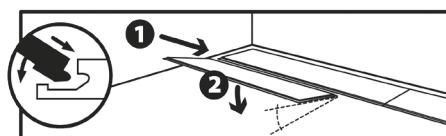
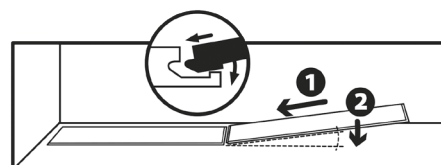
3.5.2. Découpe (mode opératoire, outils...)

- La découpe en périphérie se fait par report.
- La découpe est effectuée à la scie ou au cutter.
- Ne jamais laisser les languettes sur les lames / dalles en périphérie.



3.5.3. Conditions d'emboîtement (mode opératoire, outils...)

- Vérifier qu'il n'y a pas de bavure dans la partie usinée avant de la clipser.
- Bien positionner la rainure face à la languette.
- Les lames / dalles sont emboîtées :



Outillage nécessaire :

Scie - Mètre ruban - Règle métallique
Maillet - Calle à frapper - Cutter - Tire lame

[313] PRINCIPE DE MISE EN ŒUVRE : RIGID 30 LOCK

4. TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

■ 4.1. PLINTHES

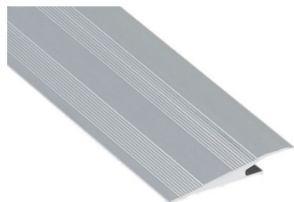
Si la pose du revêtement se réalise avant la pose des plinthes, pour la finition entre le sol et le mur, GERFLOR recommande la pose de plinthes de type Design Skirting REF: 6086 pour un jeu périphérique de 8 mm, ou utiliser les plinthes MDF Design Skirting, Réf. : 5947. Positionner les plinthes en évitant qu'elles ne soient trop en appui sur les lames / dalles (ceci afin de faciliter la dilatation). Dans le cas où les plinthes sont déjà posées, pour la finition entre le sol et le mur, GERFLOR recommande la pose de quart de rond sur les plinthes en bois.

■ 4.2. JOINTS DE DILATATION DU SUPPORT

- Joints sans différence de niveau : le profilé CJ 20-5 de ROMUS ou équivalent peut convenir.
- Joints avec profilé de recouvrement : le profilé est en surépaisseur sur le revêtement et est fixé sur un seul côté.

■ 4.3. ARRÊTS

Utiliser une rampe aluminium 2,5 - 5 mm (Réf. 2655 de ROMUS)



Profilé aluminium percé
pour réaliser une jonction entre 2 revêtements de niveaux différents
Percé - fraisé : à visser.
20 trous, avec premier trou à 65 mm.
Les trous sont percés, fraisés puis ébavurés par-dessous.
Livré avec vis et chevilles.

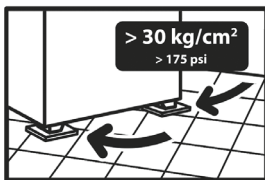
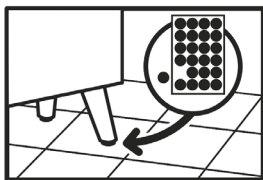
■ 4.4. RACCORDEMENT AUX PIÈCES ADJACENTES

Pour la jonction entre deux pièces recouvertes de dalles / lames RIGID 30 LOCK, GERFLOR recommande l'installation d'un profilé de type seuil de porte à fixations invisibles qui permet de recouvrir l'espace périphérique laissé lors de la pose. Ce seuil peut être en bois ou en métal. Il existe différents seuils chez ROMUS : Seuil DESIGN CLIP (Dénivelé, Symétrique ou Bordure), Seuil INVISIFIX EVOLUTION (32 mm).

5. MISE EN SERVICE



La mise en service est immédiate après l'installation. Prendre des précautions avec l'utilisation de mobiliers lourds. Proscrire les embouts caoutchouc (risques de taches noires).



- S'assurer que les embouts de pieds de chaises, tables, roulettes et autres soient adaptés au revêtement de sol souple (PVC, linoléum).
- Nous recommandons des embouts plats, sans motif et ayant une surface de contact pleine sur le revêtement (pas d'embout conique).
- S'assurer que les fauteuils de bureaux soient équipés de roulette type H selon EN 12529.
- S'assurer que les charges statiques ne dépassent pas 200 kg/appui et 30 kg/cm².

6. ENTRETIEN



Les fiches d'entretien de la RIGID 30 LOCK sont disponibles sur le site www.gerflor.com